



OCTOBRE
2026

Une politique étrangère souverainiste ?

Le monde vu par les députés du RN

Marc HECKER



L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-1274-7

© Tous droits réservés, Ifri, 2026

Couverture : Réunion du Rassemblement national, Hôtel Matignon, Paris, 30 avril 2025
© Tom Nicholson/Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

Marc Hecker, « Une politique étrangère souverainiste ? Le monde vu par les députés du RN », *Études de l’Ifri*, Ifri, octobre 2026.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Auteur

Marc Hecker est directeur exécutif de l'Ifri et rédacteur en chef de la revue *Politique étrangère*.

Docteur en science politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il a enseigné à Sciences Po pendant plusieurs années.

Il a écrit plusieurs livres dont :

- *La Guerre de vingt ans. Djihadisme et contre-terrorisme au XXI^e siècle* (Robert Laffont, 2021, avec Élie Tenenbaum ; ouvrage traduit en arabe en 2024) ;
- *Intifada française ? De l'importation du conflit israélo-palestinien* (Ellipses, 2012) ;
- *War 2.0: Irregular Warfare in the Information Age* (Praeger, 2009 avec Thomas Rid ; ouvrage traduit en mandarin en 2011).

Résumé

La stratégie de « dédiablement » du Rassemblement national (RN) semble porter ses fruits : le parti de Marine Le Pen et Jordan Bardella progresse régulièrement aux élections, et les sondages le placent en tête pour le scrutin présidentiel du printemps 2027. La période de normalisation de ce mouvement d'extrême droite a correspondu à une ère de chamboulement sur la scène internationale. Or, il n'est pas évident de savoir précisément ce que pourrait être la politique étrangère du RN s'il parvenait au pouvoir, d'autant que ses deux figures de proue ne paraissent pas toujours alignées.

Pour tenter d'y voir plus clair, une méthodologie originale a été utilisée : les verbatims des débats de trois commissions de l'Assemblée nationale (« Affaires étrangères », « Affaires européennes » et « Défense nationale et Forces armées ») ont été collectés, de la dissolution de 2024 à l'été 2026. Ces milliers de pages ont été analysées avec l'aide d'un outil spécifique d'intelligence artificielle.

Il ressort des interventions des députés du RN une focalisation sur la défense de la souveraineté, des intérêts nationaux et du pouvoir d'achat des Français. Le parti de Marine Le Pen et Jordan Bardella se présente comme une sorte de bouclier cherchant à protéger la population française des menaces venues de l'extérieur et des acteurs contribuant au déclin de la France. Parmi ses cibles récurrentes se trouvent les institutions européennes, les dirigeants allemands et le régime algérien.

Les parlementaires du RN se prononcent régulièrement sur les grands dossiers internationaux. Par exemple, s'ils expriment leur soutien à l'Ukraine, ils émettent des réserves majeures sur l'aide apportée à Kiev. Leur condamnation de l'agression russe de 2022 ne les empêche pas de remettre en cause les sanctions, en particulier dans le domaine de l'énergie. Sur le Moyen-Orient, ils observent la région à travers le prisme du coût des hydrocarbures, de la lutte contre l'islamisme et de l'immigration.

En somme, les députés esquissent les contours d'une politique étrangère souverainiste au contenu encore flou. Leurs positions permettent néanmoins d'anticiper quelques changements majeurs et d'identifier des sujets de friction – voire de crise – avec les alliés ou partenaires actuels de la France. Quelques propositions précises sont énoncées, comme la suppression de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) ou la baisse des dotations de l'Agence française de développement (AFD).

Executive summary

The National Rally's (Rassemblement national—RN) “de-demonization” strategy appears to be paying off: Marine Le Pen and Jordan Bardella's party is steadily gaining ground in elections, and polls place it in the lead for the spring 2027 presidential election. The period of normalization for this far-right movement has coincided with an era of upheaval on the international stage. However, it is unclear what the RN's foreign policy might look like if it came to power, especially since its two leading figures do not always seem to be on the same page.

To gain a clearer understanding, we used an original methodology: verbatim transcripts of debates from three National Assembly committees (“Foreign Affairs,” “European Affairs,” and “National Defense and Armed Forces”) were collected, spanning from the dissolution in 2024 through the summer of 2026. The author analyzed these thousands of pages using a specialized artificial intelligence tool.

The remarks by RN lawmakers reveal a focus on defending sovereignty, national interests, and the purchasing power of the French people. The party led by Marine Le Pen and Jordan Bardella presents itself as a kind of shield, seeking to protect the French people from external threats and actors contributing to France's decline. Among its recurring targets are European institutions, Germany, and the Algerian regime.

RN lawmakers regularly weigh in on major international issues. For example, while they express support for Ukraine, they voice significant reservations about the aid provided to Kyiv. Their condemnation of the 2022 Russian aggression does not prevent them from questioning the sanctions, particularly in the energy sector. Regarding the Middle East, they view the region through the lens of energy costs, the fight against Islamism, and immigration.

In short, the lawmakers are sketching out the contours of a sovereignist foreign policy whose details remain vague. Their positions nevertheless allow us to anticipate some major changes and identify areas of friction—or even crisis—with France's current allies or partners. A few specific proposals are put forward by RN's members of Parliament, such as abolishing the French Office for Immigration and Integration (OFII) or reducing funding for the French Development Agency (AFD).

Sommaire

INTRODUCTION	6
Méthodologie	6
LA SOUVERAINETÉ, AIGUILLON DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU RN	9
L’immigration, symptôme de la perte de souveraineté de la France ...	9
Libre-échange et normes européennes dans le viseur du RN	12
L’opposition à la défense européenne	13
LES DÉPUTÉS DU RN FACE À L’ACTUALITÉ INTERNATIONALE.....	16
Le RN et la question russe	16
Le RN face à la politique étrangère de Donald Trump	19
Le RN et la guerre au Moyen-Orient	21
Chine : d’une dépendance l’autre.....	25
Afrique : un symptôme du déclin de la France	26
Critique de la politique française d’aide au développement	26
CONCLUSION	28
ANNEXES.....	31

Introduction

Les livres consacrés à la politique étrangère du Rassemblement national (RN) sont peu nombreux et remontent pour la plupart à la période précédant le changement de nom du parti en 2018¹. Le passage du Front national au Rassemblement national a symbolisé la stratégie de « dédramatisation » du mouvement et ses ambitions élevées : rassembler une majorité de Français pour accéder au pouvoir par les urnes. Cette stratégie a commencé à porter ses fruits, à en juger par la progression du RN aux élections nationales depuis une dizaine d'années.

En 2022, Marine Le Pen a obtenu 41 % des voix au second tour de la présidentielle, alors qu'elle n'en avait recueilli que 34 % en 2017 et qu'elle ne s'était pas qualifiée pour le tour final en 2012. Aux élections législatives de 2022, 89 députés du RN ont été élus – contre seulement 8 en 2017. Ce record pour le parti d'extrême droite a été battu après la dissolution de 2024 : le RN a fait entrer 125 de ses membres au Palais-Bourbon. À l'heure où sont écrites ces lignes, en septembre 2026, Marine Le Pen caracole en tête des sondages pour l'élection présidentielle de 2027.

La période de « normalisation » du RN a été concomitante de profondes transformations sur la scène internationale : Brexit, Covid-19, invasion de l'Ukraine par la Russie, régionalisation de la guerre à Gaza, redéfinition de la relation transatlantique après l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, déséquilibres commerciaux provoqués par les excédents de production de la Chine, impacts du changement climatique et de la révolution de l'intelligence artificielle (IA), etc. Dans ce monde brutal et incertain, quelle pourrait être la politique étrangère du RN ?

Méthodologie

Il n'est pas simple de répondre à cette question, d'autant que les figures de proue du parti ne semblent pas toujours alignées². Les programmes électoraux de la décennie écoulée manquent de précision, à l'exception peut-être des grandes orientations liées à l'Union européenne (UE) que le RN ne

1. Voir par exemple M. Balent, *Le Monde selon Marine*, Paris, Armand Colin, 2012 et P. Berès, J.-Y. Camus et A. Lacroix, *La Politique étrangère du Front national*, Paris, Éditions de la Fondation Jean Jaurès, 2016.

2. C. Belin, J. Cliffe, C. Lons et C. Victor, « If Bardella Wins: Scenarios for a Far-Right Presidency in France », *Policy Brief*, European Council on Foreign Relations, juin 2026. Voir aussi C. Fieschi, « The French Far Right's Foreign Policy: Big Ambitions, Uncertain Direction », Carnegie Endowment for International Peace, mai 2026.

souhaite plus quitter, mais transformer de l'intérieur³. En outre, ils peuvent apparaître dépassés au regard des bouleversements géopolitiques en cours. Sur le site Internet du RN figurent 16 livrets thématiques. Aucun d'entre eux n'est consacré à la politique étrangère. Le livret sur la sécurité traite uniquement de sujets liés à la délinquance, à la criminalité et au terrorisme, mais pas de la défense nationale. Un livret sur la défense avait bien été produit pour la campagne de 2022, mais il a été retiré du site du RN à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Un de ses axes prévoyait en effet une « entente » avec Moscou construite autour de trois piliers : l'inclusion de la Russie dans une architecture de sécurité européenne, la défense du multilatéralisme et la lutte contre le terrorisme islamiste⁴.

Pour tenter d'y voir plus clair dans le positionnement international du RN, il nous a paru judicieux de passer au crible une mine d'informations trop peu exploitée : les débats des commissions parlementaires. Les verbatims de ces réunions sont publics, à l'exception des auditions à huis clos. Nous avons ainsi étudié les comptes rendus de trois commissions de l'Assemblée nationale (« Affaires étrangères », « Affaires européennes » et « Défense nationale et Forces armées ») sur une période d'environ deux ans allant de la dissolution de juin 2024 jusqu'à l'été 2026, ce qui représente plus de 300 documents. L'objectif de cette étude est de présenter une forme de synthèse descriptive permettant d'identifier les principaux axes d'intervention des parlementaires du RN.

Pour nous aider à traiter ces milliers de pages, un outil d'intelligence artificielle (IA) appelé « Pinpoint » a été utilisé. Développé par Google pour les journalistes et les chercheurs, il permet d'effectuer des recherches en circuit fermé, dans le sens où il n'intègre pas d'autres données que celles fournies par l'utilisateur. Les risques d'erreurs sont donc très réduits, d'autant que l'outil « pointe » (d'où son nom « pinpoint ») des passages précis dans les sources qui lui sont transmises et permet facilement de retrouver les citations exactes dans les documents d'origine. En d'autres termes, il réalise le travail préparatoire que pourrait faire un assistant de recherche. « Pinpoint » est couplé à l'IA générative de Google (Gemini), ce qui le rend capable de produire des analyses sur la base d'un corpus défini. Cette fonctionnalité n'a pas été utilisée pour la présente recherche. Nous nous sommes uniquement servis de « Pinpoint » pour identifier plus rapidement les passages pertinents – en l'occurrence des interventions de députés du RN sur des thématiques précises – dans une masse considérable de documents.

3. T. Dauphin, *Le Rassemblement national et l'Europe. Un souverainisme en trompe-l'œil*, Lyon, Éditions de la Lanterne, 2026.

4. Si le livret défense a été supprimé du site du RN, on y trouve encore la conférence de presse organisée par Marine Le Pen pour la présentation de ce livret, le 11 février 2022, disponible sur : <https://rassemblementnational.fr> [consulté le 23 septembre 2026].

Cette analyse documentaire a été complétée par deux entretiens : avec un député du RN et un haut cadre du parti. Deux autres parlementaires ont été sollicités, mais n'ont pas donné suite. Ces échanges ont permis de préciser deux limites méthodologiques à la présente recherche. D'une part, la politique étrangère nous a été présentée comme un « domaine réservé » de la présidence du RN. Lors d'une discussion informelle, un collaborateur parlementaire a souligné que la « présidence » signifiait d'abord Marine Le Pen (présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale) et ensuite Jordan Bardella (président du parti). Le député interviewé a toutefois nuancé ce point de vue, en expliquant que les parlementaires disposaient d'une grande marge de manœuvre, sauf sur quelques sujets particulièrement sensibles. Il a par ailleurs minimisé les divergences entre les deux têtes du parti sur les questions internationales, en insistant sur le fait qu'au niveau des députés, il n'y avait « pas de confusion sur la ligne à suivre⁵ ».

D'autre part, les parlementaires du RN ne sont pas maîtres des sujets mis à l'ordre du jour des commissions, même si leur avis compte. L'ordre du jour est décidé collégialement par le bureau de chaque commission, chaque bureau étant composé d'un président, de quatre vice-présidents et de quatre secrétaires. Dans chacune des commissions considérées pour cette étude, le RN dispose d'un vice-président ou d'une vice-présidente – Manon Bouquin (Affaires européennes), Michel Guiniot (Affaires étrangères) et Frank Giletti (Défense nationale et des Forces armées) –, ce qui lui donne voix au chapitre, mais ne lui permet pas d'imposer ses vues. Si un sujet n'est pas abordé en commission, cela ne veut donc pas nécessairement dire qu'il n'est pas important pour le RN. Autrement dit, le corpus étudié comporte un biais de sélection.

5. Entretien avec un député du Rassemblement national, septembre 2026.

La souveraineté, aiguillon de la politique étrangère du RN

Le RN compte respectivement 15 députés au sein de la commission des Affaires étrangères, 11 à la commission des Affaires européennes et 14 à la commission de la Défense nationale et des Forces armées⁶. Une thématique récurrente des interventions de ces députés est celle de la souveraineté que Jérôme Buisson conçoit comme la base des relations interétatiques, avant d'ajouter : « Notre présidente de groupe, Marine Le Pen, a établi une déclaration des droits des peuples et des nations consacrant le droit à la souveraineté, à la liberté, à la sécurité, ainsi que le respect des identités, que nous souhaitons proposer aux nations du monde entier⁷. » Ce parlementaire faisait référence à un projet présenté par Marine Le Pen en 2023, dans lequel elle remettait en cause, entre autres, la primauté du droit européen⁸.

Pour le RN, la souveraineté de la France a été sapée, depuis des décennies, par les dirigeants de droite comme de gauche. Les manifestations les plus flagrantes de ce travail de sape seraient la perte de contrôle des frontières, permise notamment par la mise en place de l'espace Schengen, l'imposition de normes européennes excessivement contraignantes et le triomphe du libre-échange, qui empêcherait de protéger l'économie nationale.

L'immigration, symptôme de la perte de souveraineté de la France

L'immigration est – sans surprise – l'un des thèmes les plus récurrents dans les interventions des députés du RN. Celle-ci est qualifiée de « totalement hors de contrôle » par Kévin Pfeffer⁹ ou encore de « submersion migratoire » par Marine Hamélet¹⁰, Marc de Fleurian¹¹ et Laurent Jacobelli¹². L'UE est considérée comme l'un des principaux responsables de cette situation. Les frontières extérieures de l'Union sont

6. La liste de ces députés figure en annexes.

7. J. Buisson, Commission des Affaires étrangères, 22 janvier 2025.

8. Discours de Marine Le Pen à Beaucaire le 16 septembre 2023.

9. K. Pfeffer, Commission des Affaires étrangères, 22 octobre 2025.

10. M. Hamélet, Commission des Affaires étrangères, 17 juin 2025.

11. M. de Fleurian, Commission des Affaires étrangères, 30 octobre 2024.

12. L. Jacobelli, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 12 mars 2025.

présentées comme des « passoires¹³ » et le rétablissement des frontières internes, comme une nécessité¹⁴. L'agence européenne Frontex – dont l'ancien directeur Fabrice Leggeri est devenu député européen pour le RN en 2024 – est décrite comme « paralysée, entre pression politique et contrainte juridique¹⁵ ».

L'immigration est, pour le RN, un sujet transversal qui peut être mobilisé quel que soit le sujet à l'ordre du jour des réunions des commissions parlementaires. Par exemple, une discussion sur un accord bilatéral de défense entre la France et la Macédoine du Nord est l'occasion de rappeler que le RN est opposé à l'élargissement de l'UE aux Balkans occidentaux, qui sont « devenus une route de prédilection de migration illégale¹⁶ ». Autre exemple : l'audition du ministre de l'Outre-mer en commission de la Défense nationale offre l'occasion de dénoncer l'immigration irrégulière à Mayotte¹⁷.

Certaines réunions sont davantage consacrées aux questions migratoires, ce qui permet aux députés RN de formuler des propositions concrètes. Ainsi, en octobre 2024, lors de l'examen des crédits de la mission « Immigration, asile et intégration », Alexandra Masson a défendu un amendement visant à réduire le budget alloué à l'accueil des migrants, arguant que « l'immigration massive met en péril les finances publiques¹⁸ ».

L'année suivante, sa collègue Laurence Robert-Dehault a proposé de réduire les financements aux associations organisant des « formations civiques et linguistiques pour les immigrés¹⁹ », ce qui a suscité la surprise d'un élu centriste. Guillaume Bigot, du RN, a alors rétorqué : « Nous ne voulons pas de cette armée de réserve du capital ; nous ne voulons pas faire suer le burnous ; nous ne voulons pas d'une main-d'œuvre coloniale sous-payée. Donc nous ne voulons pas les cours de langue qui vont avec. [...] La politique d'intégration est une tartufferie.²⁰ » Au cours de la même réunion, Michel Guinot a proposé de supprimer l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), estimant que « continuer à le financer reviendrait à financer la déchéance de la société française²¹ ».

Toujours dans le domaine migratoire, les députés du RN portent une attention particulière aux obligations de quitter le territoire français (OQTF). Ils présentent le faible taux d'exécution des OQTF comme un symbole de l'impéritie et de l'impuissance des gouvernants successifs qui ne

13. S. Rambaud, Commission des Affaires européennes, 17 février 2026.

14. N. Dragon, Commission des Affaires européennes, 17 février 2026.

15. S. Rambaud, Commission des Affaires européennes, 17 février 2026.

16. M. Hamelet, Commission des Affaires étrangères, 17 juin 2025.

17. L. Jacobelli, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 12 mars 2025.

18. A. Masson, Commission des Affaires étrangères, 30 octobre 2024.

19. L. Robert-Dehault, Commission des Affaires étrangères, 22 octobre 2025.

20. G. Bigot, Commission des Affaires étrangères, 22 octobre 2025.

21. M. Guinot, Commission des Affaires étrangères, 22 octobre 2025.

savent plus faire respecter la France. En 2024, Stéphane Rambaud déclarait ainsi : « L'échec de la politique en matière d'OQTF est une réalité accablante pour les macronistes. En 2023, 137 730 OQTF ont été prononcées mais seules 7,7 % d'entre elles ont été exécutées.²² » Deux ans plus tard, son collègue Matthieu Marchio dénonçait un taux d'exécution inférieur à 20 % et pointait « l'échec d'une politique de laisser-faire²³ ».

Les débats des commissions montrent que les élus du RN pensent pouvoir améliorer ce taux d'exécution et permettre à la France de reprendre le contrôle des flux migratoires en engageant un rapport de force beaucoup plus ferme avec les pays refusant de reprendre leurs ressortissants, à commencer par l'Algérie. Ils préconisent pour cela d'utiliser le levier de la restriction des visas et de dénoncer l'accord bilatéral de décembre 1968 régissant la circulation, l'emploi et le séjour des ressortissants algériens en France. Kévin Pfeffer l'exprime sans ambages : « Dans notre bras de fer avec l'Algérie pour la délivrance des laissez-passer consulaires, avons-nous vraiment mis toutes nos forces ? Ne nous sommes-nous pas contentés d'amuser la galerie, mentant ainsi aux Français qui sont, eux, très majoritairement favorables à une politique d'immigration plus ferme ? [...] Nous pourrions commencer par dénoncer l'accord franco-algérien de 1968.²⁴ » Quant à Jocelyn Dessigny, il déplore le « *diktat* de l'Algérie » et exhorte le gouvernement à « faire preuve de courage et de fermeté envers un régime autoritaire multipliant les provocations et ne respectant pas les accords bilatéraux²⁵ ».

« Vite un référendum sur l'immigration ! », s'exclame Kévin Pfeffer²⁶. Pour redonner aux Français le contrôle de leurs frontières et protéger l'identité française, le RN entend modifier la Constitution. En l'espèce, les intentions du parti d'extrême droite sont claires puisque Marine Le Pen a déposé en janvier 2024 une proposition de loi constitutionnelle dite « Citoyenneté-Identité-Immigration ». Ce texte de 14 articles, qui a suscité de fortes critiques et mises en garde²⁷, entend notamment instaurer une « priorité nationale », supprimer le droit du sol ou encore modifier les conditions d'application du droit d'asile. Il ambitionne d'établir un « bouclier constitutionnel » contre les institutions européennes qui « ne pourront pas faire obstacle au droit inaliénable et souverain de la France de protéger son indépendance nationale et l'intégrité de son territoire, l'identité et la sécurité du Peuple français dans le cadre de ses frontières²⁸ ».

22. S. Rambaud, Commission des Affaires étrangères, 30 octobre 2024.

23. M. Marchio, Commission des Affaires européennes, 3 juin 2026

24. K. Pfeffer, Commission des Affaires étrangères, 30 octobre 2024.

25. J. Dessigny, Commission des Affaires européennes, 9 avril 2025.

26. K. Pfeffer, Commission des Affaires étrangères, 22 octobre 2025.

27. C. Lesueur, « Présidentielle 2027 : le référendum constitutionnel de Marine Le Pen, "un coup d'État sur le fond et sur la forme" », *Le Monde*, 17 août 2026.

28. Proposition de loi constitutionnelle « Citoyenneté-Identité-Immigration », n° 2120, déposée le jeudi 25 janvier 2024.

Libre-échange et normes européennes dans le viseur du RN

Outre la circulation des personnes, celle des biens et services constitue également, aux yeux des députés du RN, un marqueur de la perte de la souveraineté française. Les élus du parti d'extrême droite considèrent en effet que l'UE – appuyée par les gouvernements français successifs – a promu le libre-échange et le néolibéralisme, au détriment de la France et de ses travailleurs, sacrifiés sur l'autel de la mondialisation. Matthieu Marchio affirme, par exemple, que le « libre-échangisme a détruit l'industrie dans le Nord-Pas-de-Calais », avant de souligner les risques pour les agriculteurs français liés au projet d'accord de libre-échange avec le Mercosur.

Les élus du parti de Marine Le Pen tendent à voir la main allemande derrière les décisions européennes et laissent entendre que l'UE permettrait indirectement à Berlin de prendre l'ascendant sur Paris. Ces déclarations de Laurence Robert-Dehault l'illustrent : « Le salut de la France peut-il réellement passer par l'Union européenne, celle-là même qui s'est échinée à torpiller notre industrie nucléaire, qui s'échine à l'heure actuelle à torpiller notre agriculture et qui, depuis des décennies, a systématiquement privilégié les intérêts industriels allemands en démantelant nos capacités stratégiques au nom d'une intégration déséquilibrée ?²⁹ ».

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, fait figure de symbole de cette mainmise allemande. Personnalité honnie, elle concentre les critiques. Par exemple, à la suite de l'accord de Turnberry entre l'UE et les États-Unis, Manon Bouquin s'interroge : « Qu'a de surprenant la trahison de M^{me} von der Leyen et d'une Commission qui, depuis des années, n'a cessé de sacrifier les intérêts de la France au profit des intérêts industriels de l'Allemagne ? Nous n'avons cessé de mettre en garde sur les enjeux aussi bien commerciaux qu'énergétiques ou budgétaires. Mais la Commission mène toujours plus loin l'usurpation de compétences qui ne lui reviennent pas, toujours à notre détriment.³⁰ »

L'« usurpation des compétences » à laquelle fait référence la vice-présidente de la commission des Affaires européennes passerait notamment par la multiplication des normes dans des domaines variés. La capacité de l'UE à produire des règles présentées comme étouffantes pour les entrepreneurs, les agriculteurs et, plus largement, la population est une antienne du RN. Dans son livre *Ce que veulent les Français*, Jordan Bardella qualifie volontiers ces règles d'« absurdes³¹ ».

29. L. Robert-Dehault, Commission des Affaires étrangères, 9 avril 2025.

30. M. Bouquin, Commission des Affaires européennes, 15 octobre 2025.

31. J. Bardella, *Ce que veulent les Français*, Paris, Fayard, 2025.

Une catégorie de normes irrite particulièrement les élus du parti de Marine Le Pen : celles ayant trait à la protection de l'environnement. Nicolas Dragon présente ainsi le *Green Deal* comme un « pacte idéologique et bureaucratique imposé sans concertation réelle avec le monde agricole et industriel³² ». Celui-ci aurait engendré « des normes excessives, une hausse des coûts de production et une perte de compétitivité, sans aucune réciprocité de nos partenaires commerciaux ». Déplorant l'interdiction de pesticides autorisés dans d'autres régions du monde, le député conclut : « Les importations se poursuivent fréquemment au moyen de substances interdites dans l'Union européenne, sans mesure miroir contraignante, fragilisant les rendements, les revenus et la souveraineté alimentaire. »

Autre exemple : au cours d'une séance de la commission des Affaires européennes consacrée à un règlement visant à réduire la pollution par les microplastiques, Manon Bouquin déplore l'adoption de ce texte qui « ajoute une couche administrative de plus ». Puis elle s'exclame : « L'Europe se noie sous les normes pendant que notre industrie coule. [...] La vérité, c'est que l'Union européenne préfère alourdir la bureaucratie plutôt que d'investir dans des solutions concrètes.³³ »

L'opposition à la défense européenne

Si le RN défend la souveraineté nationale, il s'oppose à la notion de « souveraineté européenne ». Cette expression a été popularisée par Emmanuel Macron qui, dans son discours de la Sorbonne en 2017, présentait la défense comme la première « clé de la souveraineté européenne ». Le Président de la République prônait que l'Europe se dotât d'une « force commune d'intervention, d'un budget de défense commun et d'une doctrine commune pour agir³⁴ ».

Les chocs de la décennie 2020 – Covid-19, invasion de l'Ukraine par la Russie, retour au pouvoir de Donald Trump – ont renforcé la popularité du concept de souveraineté européenne à Bruxelles et au sein de différents États membres. La défense européenne a connu des avancées notables, comme la nomination en 2024 du premier commissaire à la Défense et à l'Espace, le Lituanien Andrius Kubilius. Ce dernier a été chargé, dans les premiers mois de son mandat, de superviser la rédaction du premier *Livre blanc pour une défense européenne*. Quelques jours après la parution de ce document en mars 2025, le commissaire Kubilius a été auditionné à l'Assemblée nationale.

32. N. Dragon, Commission des Affaires européennes, 1^{er} juillet 2026.

33. M. Bouquin, Commission des Affaires européennes, 19 février 2025.

34. « Initiative pour l'Europe. Discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique », Paris, Sorbonne, 26 septembre 2017.

Pour le RN, ces développements institutionnels relèvent de l'usurpation de compétences, la défense nationale devant demeurer l'apanage des États membres. Catherine Rimbart, membre de la commission de la Défense nationale et des Forces armées, l'a exprimé vigoureusement lors de l'audition d'Andrius Kubilius : « L'Europe de la défense n'est qu'un cheval de Troie pour saper la souveraineté des États membres. [...] La défense demeure une prérogative régaliennne des États et seule une coopération intergouvernementale comme celle de l'Agence européenne de défense (AED) peut respecter la souveraineté nationale. [...] Quelles mesures allez-vous mettre en place pour respecter enfin la souveraineté des États et, soit dit en passant, les traités européens ?³⁵ ». Andrius Kubilius a rétorqué que « toutes les accusations insinuant que la Commission s'efforce de capter de nouveaux pouvoirs sont erronées et reposent sur de fausses informations ».

Le RN défend donc une position de principe selon laquelle la défense – cœur du domaine régalienn – ne saurait faire l'objet de compétences partagées. L'« autonomie stratégique » ne saurait être que nationale, comme l'exprime Nicolas Dragon : « La France doit se doter des moyens de pourvoir à sa propre défense, avec un armement franco-français, des industries de défense françaises et une arme nucléaire appartenant exclusivement à la France, payée par les Français et destinée à la défense des intérêts vitaux français³⁶. »

Au-delà de cette position de principe, le parti de Marine Le Pen adresse des critiques plus spécifiques aux partenaires européens de la France. L'une des plus récurrentes a trait à la dépendance de la plupart des États européens à l'égard de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et des États-Unis pour assurer leur sécurité. Cette dépendance se traduit, en retour, par l'achat d'armements américains. Les députés du RN s'opposent aux instruments budgétaires créés au niveau de l'UE pour accélérer le réarmement de l'Europe, dans la mesure où ces instruments autorisent largement l'achat de matériel américain. Par exemple, l'*European Defence Industry Programme* (EDIP) permet l'acquisition d'armements dont 65 % du coût des composants provient de l'UE³⁷. Ce seuil est jugé trop bas par la députée Gisèle Louis qui qualifie EDIP d'« agent accélérateur de la concurrence de nos entreprises », dont l'effet serait de « repeindre en bleu européen des armes américaines³⁸ ».

L'Allemagne est – là encore – pointée du doigt, à la fois parce qu'elle importe du matériel militaire américain et parce qu'elle dispose d'une industrie de défense en pleine expansion. José Gonzalez dénonce par

35. C. Rimbart, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 25 mars 2025.

36. N. Dragon, Commission des Affaires étrangères, 18 février 2026.

37. S. B. H. Faure, « Financer le réarmement de l'Europe. FED, EDIP, SAFE : les instruments budgétaires de l'Union européenne », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 19 février 2026.

38. G. Lelouis, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 5 février 2025.

exemple l'achat d'avions de chasse F-35 par Berlin³⁹, tandis que son collègue Laurent Jacobelli s'interroge : « Mais de quelle Europe de la défense parle-t-on quand les trois quarts des commandes d'armement profitent aux États-Unis et quand la France se place seizième dans les importations d'armement allemandes, derrière la Macédoine du Nord ?⁴⁰ ».

La méfiance à l'égard de l'Allemagne contribue à expliquer l'hostilité des députés du RN envers les projets de coopération franco-allemands comme le Système de combat aérien du futur (SCAF) qui a finalement été abandonné en juin 2026. Près de deux ans plus tôt, Caroline Colombier critiquait déjà un projet allant « à l'encontre de tous les fondamentaux de la coopération industrielle : ni doctrine d'emploi commune, ni coopération commune, ni spécification commune » et dans lequel elle voyait une « lubie macroniste⁴¹ ».

Dans ce contexte, Laurent Jacobelli exprime des craintes pour l'avenir de l'industrie de la défense française : « Après son agriculture, son énergie et son industrie automobile, la France va-t-elle sacrifier son industrie de la défense et ses 210 000 emplois sur l'autel d'un européisme déjà caduc ?⁴² ». D'autres députés s'inquiètent plus largement de l'état de la défense française, à l'instar de José Gonzalez qui estime que « les armées doivent faire face à des failles capacitaires graves : manque de feu, manque de chars, manque de frégates, manque de *Rafale*, manque de munitions, manque d'entraînement pour tenir dans un conflit de haute intensité⁴³ ».

Cette vision d'une France affaiblie, perdant progressivement sa souveraineté et dont le déclin serait accéléré par son appartenance à l'UE contribue à expliquer la position du RN sur les grands sujets d'actualité qui ont fait l'objet de débats dans les commissions parlementaires au cours des dernières années.

39. J. Gonzalez, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 29 octobre 2025.

40. L. Jacobelli, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 18 février 2025.

41. C. Colombier, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 30 octobre 2024.

42. L. Jacobelli, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 18 février 2025.

43. J. Gonzalez, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 29 octobre 2025

Les députés du RN face à l'actualité internationale

La période couverte par la présente étude, de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 à l'été 2026, n'a pas manqué de rebondissements sur la scène internationale. Avant d'évoquer la manière dont les députés du RN ont réagi au retour au pouvoir de Donald Trump ou à la guerre au Moyen-Orient, il convient d'évoquer la guerre en Ukraine.

Le RN et la question russe

L'image du RN en matière de politique étrangère est associée à la Russie. Cette image « pro-russe » est due à au moins cinq facteurs : une convergence de valeurs sur certaines thématiques, notamment sociétales⁴⁴ ; la proximité assumée avec les autorités russes de certains cadres du parti, à l'instar du député européen Thierry Mariani⁴⁵ ; les différentes visites effectuées par Marine Le Pen en Russie, où elle a été reçue, entre autres, à la Douma en 2013⁴⁶ et au Kremlin par Vladimir Poutine en 2017⁴⁷ ; le prêt de 9 millions d'euros accordé au Front national par la First Czech Russian Bank en septembre 2014, quelques mois après l'annexion de la Crimée par la Russie⁴⁸ ; les déclarations de Marine Le Pen, au début de l'année 2022, sur le fait que le président russe n'avait pas l'intention d'envahir l'Ukraine⁴⁹. En outre, la question russe est souvent présentée comme un sujet clivant au sein du RN, la « jeune garde⁵⁰ » étant vue comme moins favorable aux intérêts russes. Jordan Bardella a, par exemple, qualifié à plusieurs reprises la Russie de « menace multidimensionnelle pour la France et les intérêts européens⁵¹ ».

Les débats des commissions parlementaires permettent de se faire une idée plus précise des positions du RN sur la guerre en Ukraine. Plusieurs députés du parti de Marine Le Pen ont dénoncé l'« agression russe » de février 2022 et loué la résistance de l'Ukraine. Cette position a été

44. « Marine Le Pen fait l'éloge de Vladimir Poutine "le patriote" », *Le Figaro* et AFP, 18 mai 2014.

45. C. Guillou, « Thierry Mariani, candidat RN en liberté sur les réseaux russes », *Le Monde*, 19 septembre 2025.

46. J.-Y. Camus et N. Lebourg, *Les droites extrêmes en Europe*, Paris, Seuil, 2015, p. 269.

47. V. Mallet, *Far-right France: Le Pen, Bardella and the Future of Europe*, Londres, Hurst, 2026, p. 199.

48. N. Lebourg et O. Schmitt, *Paris Moscou. Un siècle d'extrême droite*, Paris, Seuil, 2024, p. 213.

49. Voir, par exemple, l'entretien accordé par Marine Le Pen à la BBC le 8 février 2022.

50. C. Belin, J. Cliffe, C. Lons et C. Victor, « If Bardella Wins: Scenarios for a Far-Right Presidency in France », *op. cit.*

51. Voir, par exemple, les entretiens accordés par Jordan Bardella à France Inter le 10 mars 2025, à LCI le 18 décembre 2025 et à *Politico* le 15 juin 2026.

particulièrement perceptible lors de la venue du président du Parlement ukrainien à l'Assemblée nationale en juin 2025. Nadine Lechon a accueilli Ruslan Stefanchuk en ces termes : « Au nom du groupe Rassemblement national, je vous souhaite la bienvenue au sein de notre Assemblée. Alors que votre pays est en guerre, vous recevoir est un honneur. Les Français sont impressionnés de voir que le peuple ukrainien tient bon face à l'adversité et à la violence exercée par les forces russes [...] Permettez-moi, Monsieur le Président, de saluer votre courage, ainsi que celui de tous vos collègues parlementaires. Vos adversaires tuent, mais ils n'ont pas pris l'âme de l'Ukraine et ne la prendront jamais.⁵² »

Toutefois, ce respect pour l'endurance et la combativité des Ukrainiens peine à se traduire en soutien concret. En effet, sur plusieurs sujets précis, la position du RN s'apparente à un « oui, mais » qui revient finalement à brider – voire remettre en cause – l'assistance à l'Ukraine.

Tout d'abord, les députés du RN ne manquent pas de rappeler qu'ils défendent « fermement le droit international et son application⁵³ ». Aussi leur paraît-il logique de condamner l'attaque russe de février 2022 qui, en plus de violer clairement ce droit, bafoue un principe clé de la vision du monde du parti de Marine Le Pen, celui de la souveraineté des États. Toutefois, l'émission d'un mandat d'arrêt par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de Vladimir Poutine a suscité l'opposition des élus du RN. Ainsi, Matthieu Marchio a déclaré : « Nous estimons que de telles décisions doivent être appliquées avec prudence et dans un cadre diplomatique maîtrisé, sans quoi elles risquent de compromettre toute issue négociée au conflit⁵⁴. » Quant à Alexandra Masson, elle a précisé que les mandats d'arrêt de la CPI ne devraient pas s'appliquer aux chefs d'État en exercice.

Ensuite, la logique du « oui, mais » s'applique aux sanctions à l'égard de Moscou, comme l'exprime la même députée : « Nous ne sommes pas opposés aux sanctions contre la Russie, mais nous dénonçons celles qui sont à double tranchant pour les Européens. La volonté d'interdire toute importation de combustibles fossiles russes ignore la réalité du marché et les conséquences désastreuses pour nos industries et nos ménages. » En pratique, Matthieu Marchio a déposé un amendement visant à « supprimer les dispositions appelant à un renforcement des sanctions sur l'énergie⁵⁵ ». Son collègue Guillaume Bigot est allé plus loin dans sa critique des sanctions en s'exclamant « *Errare humanum est, perseverare diabolicum !* », puis en s'interrogeant : « N'avons-nous pas fait une gravissime erreur avec ces sanctions apparemment inefficaces [...] ?⁵⁶ ».

52. N. Lechon, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 18 juin 2025.

53. A. Masson, Commission des Affaires étrangères, 19 février 2025 ; M. Marchio, Commission des Affaires européennes, 12 février 2025 ; G. Lelouis, Commission des Affaires étrangères, 3 décembre 2025.

54. M. Marchio, Commission des Affaires européennes, 12 février 2025.

55. *Ibid.*

56. G. Bigot, Commission des Affaires étrangères, 4 juin 2025.

Enfin, le « oui, mais » vaut également pour l'aide militaire apportée à l'Ukraine. Sur le principe, les députés du RN n'y sont pas hostiles, mais ils ajoutent trois conditions qui constituent des obstacles majeurs. La première est que les transferts d'armements vers l'Ukraine ne portent pas atteinte aux stocks français, jugés insuffisants⁵⁷. La deuxième est que les achats d'armes par les Ukrainiens ne soient pas – directement ou indirectement lorsqu'ils passent par des fonds européens – payés par les contribuables français⁵⁸. La troisième est que le soutien militaire ne fasse pas entrer la France dans une dynamique d'escalade à l'égard de la Russie⁵⁹. Cette dernière condition conduit Matthieu Marchio à « juger irresponsable d'étendre des garanties de sécurité à l'Ukraine, ce qui reviendrait à engager directement la France dans une guerre qui n'est pas la nôtre⁶⁰ ».

Laurent Jacobelli offre une forme de synthèse lorsqu'il affirme : « Le 24 février prochain marquera le triste anniversaire de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Je tiens à rappeler ici notre solidarité avec le peuple ukrainien. Dans ce terrible conflit, deux limites ne doivent jamais être franchies : la cobelligérance et la mise en péril durable de nos capacités de défense. La France a déjà envoyé des canons *Caesar*, des *Mirage* et des missiles *Scalp*. Nos stocks s'amenuisent et, à terme, ce sont notre propre autonomie stratégique et nos exportations qui pourraient se trouver menacées. Pendant ce temps, Ursula von der Leyen et son fidèle second, Emmanuel Macron, profitent des circonstances pour ressusciter un vieux serpent de mer : l'Europe de la défense.⁶¹ »

Sur la question de l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, le RN préfère le « non, donc » au « oui, mais » : le parti s'opposant à tout élargissement de l'UE, il rejette en conséquence l'intégration de l'Ukraine. Certains députés ajoutent d'autres arguments, comme la corruption⁶² des élites ukrainiennes ou encore la concurrence de l'agriculture ukrainienne qui « viendrait aggraver les déséquilibres agricoles et sociaux au sein de l'Union [...] »⁶³.

Pour tenter de mettre un terme à la guerre en Ukraine, les parlementaires du RN privilégient la voie diplomatique et plaident pour l'organisation d'une « conférence de la paix » dont ils ne précisent ni les modalités d'organisation ni les résultats envisageables. Certains élus semblent conscients des limites d'une telle approche, comme le formule Nadine Lechon : « Alors que nous gardons tous à l'esprit l'échec des accords de Minsk, comment éviter qu'un futur accord de paix entre l'Ukraine et la Russie ne devienne un nouveau traité de

57. L. Jacobelli, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 18 février 2025.

58. G. Bigot, Commission des Affaires étrangères, 19 novembre 2025.

59. N. Dragon, Commission des Affaires étrangères, 6 mai 2026.

60. M. Marchio, Commission des Affaires européennes, 12 février 2025.

61. L. Jacobelli, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 18 février 2025.

62. K. Pfeffer, Commission des Affaires étrangères, 16 octobre 2024. Voir aussi A. Jolly, Commission des Affaires étrangères, 19 novembre 2025.

63. M. Marchio, Commission des Affaires européennes, 12 février 2025.

Versailles, portant en lui tous les germes d'une future guerre ?⁶⁴ ». Cette question reste, à ce jour, sans réponse.

Outre la guerre en Ukraine, d'autres sujets d'actualité ont suscité des débats au sein des commissions parlementaires. C'est le cas, évidemment, du retour au pouvoir de Donald Trump et des bouleversements induits par sa politique étrangère erratique.

Le RN face à la politique étrangère de Donald Trump

Le trumpisme n'est pas un phénomène simple à cerner⁶⁵. Il est généralement classé parmi les mouvements nationalistes et populistes. Il serait tentant de voir une convergence naturelle avec les extrêmes droites européennes⁶⁶ du fait, par exemple, de thématiques de prédilection communes, comme le rejet de l'immigration ou la focalisation sur les aspects identitaires. Les choses sont en réalité plus complexes. Dans l'après-guerre froide⁶⁷, le Front national a cultivé une tradition anti-atlantiste qui s'est traduite par des oppositions aux guerres conduites par les États-Unis, mais aussi par de vives critiques de l'hégémonie économique et culturelle américaine⁶⁸. En outre, la doctrine *America First* de Donald Trump et sa vision des relations internationales comme un jeu à somme nulle impliquent que la défense des intérêts américains se fasse au détriment des autres nations⁶⁹.

Le positionnement du RN à l'égard du président Trump ne va donc pas de soi. Au cours du premier mandat du magnat de l'immobilier, le parti de Marine Le Pen a affiché une certaine proximité avec les réseaux trumpistes. Steve Bannon a, par exemple, été invité à son congrès annuel en mars 2018. Mais le deuxième mandat de Donald Trump s'avère bien différent du premier. L'affaiblissement des garde-fous laisse libre cours à l'impulsivité du président américain, bouleversant le système international. Les relations transatlantiques s'en trouvent fortement affectées.

64. N. Lechon, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 18 juin 2025

65. F. Vergniolle de Chantal, « Qu'est-ce que le "trumpisme" ? », *Politique étrangère*, vol. 85, n° 2, Ifri, été 2020.

66. Le pluriel se justifie par la diversité de ces mouvements. Par exemple, des partis comme le Rassemblement national, Fratelli d'Italia et Alternative für Deutschland ne siègent pas dans les mêmes groupes au Parlement européen.

67. Rappelons que pendant la guerre froide, l'anticommunisme rapprochait le Front national de Washington. Dans les années 1980, Jean-Marie Le Pen revendiquait une approche libérale de l'économie et se comparait à Ronald Reagan.

68. M. Balent, *Le Monde selon Marine*, op. cit., p. 50-51.

69. J.-M. Guéhenno, « Réflexions sur l'assombrissement du monde », *Politique étrangère*, vol. 91, n° 2, Ifri, été 2026.

Les interventions des députés du parti de Marine Le Pen traduisent une gêne face à cette évolution. Au lendemain de l'élection présidentielle américaine de novembre 2024, la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale a organisé une table-ronde pour réfléchir aux conséquences de ce scrutin. Alexis Jolly y a adressé, au nom du RN, ses félicitations à Donald Trump, avant d'ajouter : « Cette élection doit nous servir de leçon et nous permettre d'en tirer des conclusions. Les peuples aspirent à reprendre le contrôle de leur destin, à préserver la souveraineté de leur nation et à protéger leurs valeurs [...]. Ce scrutin américain sert d'avertissement à nos adversaires, la Commission européenne, la macronie et la gauche. Les peuples réclament des politiques patriotes et pragmatiques. Ils rejettent les frontières ouvertes, le *wokisme* et la destruction des industries et des emplois sous prétexte d'écologie. Partout en Occident, les peuples et les nations manifestent leur mécontentement et exigent un véritable changement. Le peuple français partage les mêmes aspirations, les mêmes espoirs et les mêmes attentes que le peuple américain.⁷⁰ »

Dans cette même allocution, le député a déclaré s'attendre à des changements positifs sur la scène internationale à la suite de l'arrivée du 47^e président des États-Unis. Il a ainsi mentionné un « retour à la voie diplomatique sur la question ukrainienne » et un « retour à une politique de paix au Moyen-Orient, sur le modèle des accords d'Abraham ». Il a également anticipé un renforcement de l'économie américaine grâce à la mise en œuvre de politiques protectionnistes. Alexis Jolly a alerté sur le fait que cette évolution pourrait avoir un impact négatif sur la France, dont les entreprises devraient redoubler d'efforts pour accéder au marché américain.

Donald Trump n'a effectivement pas tardé à instaurer d'importants droits de douane, déclenchant une guerre commerciale qui n'épargne pas l'Europe⁷¹. Face à cette offensive tarifaire, l'UE a cherché à faire bloc. L'article 3 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), qui définit la politique commerciale commune comme une compétence exclusive de l'Union, a conduit Ursula von der Leyen à se retrouver en première ligne de la réponse européenne. C'est elle qui a conclu l'accord de Turnberry avec Donald Trump en juillet 2025. Si les députés RN se sont offusqués des attaques commerciales américaines, ils ont également condamné le rôle joué par la Commission européenne. Michel Guiniot, vice-président de la commission des Affaires étrangères, a ainsi déclaré⁷² : « L'accord [de Turnberry] altère durablement la souveraineté nationale, pourtant garantie par la Constitution, et porte préjudice aux politiques votées par le Parlement et exécutées par le gouvernement pour les Français.

70. A. Jolly, Commission des Affaires étrangères, 6 novembre 2024.

71. S. Jean, « Trump s'en va-t-en guerre commerciale. Quelles réponses pour l'Union européenne ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, mai 2025.

72. M. Guiniot, Commission des Affaires étrangères, 19 novembre 2025.

[...] La France est une fois de plus engagée contre son gré et ses intérêts. Une fois de plus, l'abandon de notre souveraineté est dommageable pour les Français, puisque la présidente de la Commission européenne – qui ne dispose d'aucune légitimité démocratique – signe un accord sur un terrain de golf pour sacrifier les entreprises françaises et européennes. »

Sur un autre sujet, le RN s'est retrouvé tiraillé entre sa critique des « pratiques prédatrices des États-Unis⁷³ » et son opposition à un approfondissement de l'intégration européenne : le cas du Groenland. Lorsque Donald Trump a menacé d'annexer ce territoire danois, la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale a consacré une séance à l'examen d'une proposition de « résolution européenne visant à soutenir le Danemark et le Groenland et à œuvrer en faveur d'une plus grande coopération en matière de défense ». Michel Guiniot a exprimé à cette occasion le soutien « clair et sans faille⁷⁴ » du parti de Marine Le Pen au Danemark et au Groenland, mais il s'est opposé aux velléités de renforcement de l'« autonomie stratégique européenne ». Il a déposé un amendement visant à retirer cette expression de la résolution et a prévenu qu'en cas de rejet de cet amendement, le RN ne voterait pas en faveur de ce texte. On retrouve ici, en quelque sorte, la posture de « oui, mais » observée sur le dossier ukrainien : l'expression d'un soutien de principe comporte en réalité de sérieuses limites.

Notons enfin que les comptes rendus des commissions parlementaires que nous avons étudiés ne permettent pas de préciser la position du RN à l'égard de l'OTAN. Les députés du parti de Marine Le Pen se sont exprimés sur leur refus de l'intégration de l'Ukraine à cette organisation, mais ils ne se sont pas prononcés sur la place de la France. Sur ce point, il faut se reporter à un tweet⁷⁵ de Marine Le Pen de mai 2026 : « Nous ne souhaitons pas sortir de l'OTAN. Nous sortirons du commandement intégré de l'OTAN dans le quinquennat. [...] Nous souhaitons que [cette organisation] se réoriente dans le cadre de la lutte contre le fondamentalisme islamique. »

Outre la guerre en Ukraine et le retour au pouvoir de Donald Trump, la troisième actualité internationale ayant suscité des débats dans les commissions parlementaires a été la guerre au Moyen-Orient.

Le RN et la guerre au Moyen-Orient

La période analysée dans la présente étude – de la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 à l'été 2026 – ne couvre pas les attaques du 7 octobre 2023 ni le début de la guerre à Gaza. En revanche, elle est marquée par une extension de la guerre au Moyen-Orient avec, entre

73. M. Bouquin, Commission des Affaires européennes, 15 octobre 2025.

74. M. Guiniot, Commission des Affaires étrangères, 3 juin 2025.

75. Tweet de Marine Le Pen (@MLP_officiel), 22 mai 2026.

autres, le début d'un nouvel engagement militaire terrestre d'Israël au Liban, les frappes américaines contre les Houthis au printemps 2025 ou encore les différentes phases de guerre impliquant directement l'Iran.

Pendant cette période, en mars 2025, Jordan Bardella s'est rendu pour la première fois en Israël, ce qui a été présenté dans la presse comme un pas supplémentaire vers la normalisation du RN. Le président du parti y a notamment visité le mémorial de Yad Vashem et les lieux des attaques du 7-October. Il a affiché un soutien clair à l'État hébreu.

Cette ligne « pro-israélienne » se dégage également des comptes rendus des commissions parlementaires. Lors d'une audition de Benjamin Haddad en commission des Affaires européennes, le député Jocelyn Dessigny a interpellé le ministre délégué chargé de l'Europe : « Sur Israël, vous avez laissé la Commission européenne s'engager dans une mise en cause grave de l'accord d'association, au nom d'un prétendu manquement aux droits de l'homme. La réalité, c'est que certains États, poussés par des arrière-pensées politiques, veulent sanctionner un allié démocratique. Vous auriez pu rappeler que l'accord avec Israël est un levier de coopération et non un instrument de chantage idéologique, et que l'État d'Israël se bat contre des terroristes coupables des pogroms du 7 octobre.⁷⁶ »

Le terme de « pogrom » a été également employé lors d'une audition de l'ambassadrice de Palestine en France. Deux députés du RN sont intervenus à cette occasion : Alexandra Masson pour déplorer la situation humanitaire dans la bande de Gaza et demander la libération des otages israéliens détenus par le Hamas ; Sébastien Chenu pour interroger l'ambassadrice sur sa position au sujet de « la revendication politique et guerrière, portée par certains pays ou organisations, concernant la destruction d'Israël⁷⁷ ». Lors d'une autre séance de la commission des Affaires étrangères, le même député a qualifié Israël de « pays ami » et regretté l'évolution de la position d'Emmanuel Macron : « Israël est malmené et lâché dans un discours cynique au moment le plus malvenu⁷⁸. » Cette évolution de la position du Président de la République a fini par aboutir à la reconnaissance de la Palestine par la France. Le parti de Marine Le Pen s'y est fermement opposé, estimant qu'un tel acte – dans le contexte de l'après-7-October – revenait à renforcer le Hamas. Officiellement, les dirigeants du RN continuent à soutenir la solution à deux États, mais cette position n'a pas été réaffirmée par les députés dans les documents que nous avons étudiés.

Lors des débats des commissions, les seules critiques émises – à demi-mot – par les députés du RN à l'égard d'Israël ont trait aux conséquences de la guerre en Iran. Ils ne remettent pas en cause la justification des frappes

76. J. Dessigny, Commission des Affaires étrangères, 1^{er} juillet 2025.

77. S. Chenu, Commission des Affaires étrangères, 20 novembre 2024.

78. S. Chenu, Commission des Affaires étrangères, 15 octobre 2024.

initiales américano-israéliennes – évoquant un enjeu vital pour l’État hébreu – mais ils reprochent aux deux belligérants de n’avoir pas su maîtriser les conséquences de leurs attaques. La hausse des prix de l’énergie induite par les chocs géopolitiques – en l’occurrence la fermeture du détroit d’Ormuz par les Iraniens – est en effet un sujet d’intervention récurrent du mouvement de Marine Le Pen, très présent sur la question du pouvoir d’achat et qualifié par certains analystes de « parti tribunitien⁷⁹ ».

Ainsi, un mois après le début de la guerre, Nicolas Dragon demande, en commission des Affaires étrangères, « une baisse des taxes sur les produits pétroliers » et « une sortie des mécanismes européens de fixation des prix de l’énergie⁸⁰ ». Quelques jours plus tard, le même député réitère les mêmes demandes, insistant sur le fait que « l’énergie est un bien de première nécessité⁸¹ ». La solution de plus long terme préconisée par les élus RN est d’augmenter la part du nucléaire dans le mix énergétique national, comme le formule – là encore – Nicolas Dragon⁸² : « Ce conflit met en évidence la dépendance française aux importations d’énergies fossiles, une fragilité dont des puissances comme la Chine, la Russie ou encore les États-Unis tirent parti. La nécessité d’une politique nationale sur la production d’une énergie à bas coût est indispensable. Seul le nucléaire français répond à cet impératif. Dès lors, il faut encourager davantage son développement face aux énergies vertes intermittentes afin de garantir notre compétitivité économique. »

Marine Le Pen fait partie de la commission des Affaires étrangères, mais elle s’y exprime peu. Elle réserve ses interventions sur les questions internationales aux séances plénières de l’Assemblée nationale⁸³. Ainsi, le 25 mars 2026, elle a prononcé un discours sur le Moyen-Orient au cours duquel elle a rappelé la légitimité de l’opération israélienne au Liban pour lutter contre le Hezbollah, tout en appelant l’État hébreu à la retenue : « Si Israël a le droit et même le devoir de se défendre [...], il est de l’honneur de la seule démocratie de la région de respecter les règles du droit international, notamment relatif aux conflits armés. Que ce soit le ciblage de la FINUL ou, plus grave, la mort de trois soldats libanais ou du père Pierre el-Raï, l’armée israélienne doit éviter à tout prix les dommages collatéraux.⁸⁴ »

Si les députés du RN regardent le Moyen-Orient à travers le prisme de l’énergie, un autre facteur qui influe sur leur grille de lecture de la région est l’islamisme. Par exemple, après la chute de Bachar al-Assad, des élus du

79. J. Fourquet, *La France d’après. Tableau politique*, Paris, Points, 2024, p. 645.

80. N. Dragon, Commission des Affaires étrangères, 25 mars 2026.

81. N. Dragon, Commission des Affaires étrangères, 1^{er} avril 2026.

82. N. Dragon, Commission des affaires étrangères, 25 mars 2026.

83. Entretien avec un cadre du Rassemblement national, septembre 2026.

84. L’intervention de Marine Le Pen à l’Assemblée nationale le 25 mars 2026 est disponible en vidéo sur : www.youtube.com [consulté le 23 septembre 2026].

parti d'extrême droite se sont opposés à la normalisation des relations avec le régime mis en place par Ahmed al-Charaa. À la commission des Affaires étrangères, Jorys Bovet s'est interrogé⁸⁵ : « Le 5 février [2025], le président de la République française s'est entretenu par téléphone avec l'actuel président par intérim, ancien djihadiste notoire, en vue d'une éventuelle visite dans l'Hexagone. Comment la France, pays martyr de l'islamisme, entend-elle renouer le dialogue avec un pays qui ploie aujourd'hui tristement sous le joug d'un pouvoir autoritaire islamiste ? »

La « crise migratoire » de l'été 2015 ayant laissé des traces, la Syrie est également vue à travers le prisme de l'immigration. Ainsi, en commission des Affaires européennes, Jocelyn Dessigny a-t-il interpellé le ministre délégué chargé de l'Europe : « Vous vous félicitez d'une prétendue transition pacifique en Syrie, sans conditions, sans exigence de contrôle des flux, sans garantie pour nos frontières, et vous accompagnez une levée précipitée des sanctions qui ouvre la voie à de nouvelles vagues migratoires toujours plus incontrôlées, toujours plus subies⁸⁶. »

Dans l'esprit des députés du RN, les thématiques de l'immigration et de l'islamisme sont liées. On a pu notamment le constater au moment des débats concernant une résolution visant à inscrire les Frères musulmans sur la liste des organisations terroristes de l'UE. Michel Guiniot a soutenu cette démarche, qualifiant les Frères musulmans de « mouvance de l'islamisme totalitaire, radicalement incompatible avec notre esprit républicain et notre société démocratique, tout comme notre nation chrétienne⁸⁷ ». Il a toutefois émis deux réserves. D'une part, il a critiqué le fait que ce texte soit lié aux institutions européennes, estimant que « la France devrait pouvoir adopter des mesures sans avoir à solliciter l'aval de la Commission européenne ou du Conseil de l'Europe ». D'autre part, il a déploré l'absence de mention du « lien entre l'islam et l'immigration, alors qu'il s'agit – personne ne peut le contester – d'une idéologie importée ». Un autre député, Guillaume Bigot, a énoncé un point de vue similaire : « Pourquoi ignorer l'éléphant dans la pièce ? Lutter contre l'enracinement du frérisme sans tarir le flux de nouveaux arrivants qui ramènent l'islamisme de pays déjà déstabilisés par cette idéologie revient à combattre les effets sans s'attaquer aux causes.⁸⁸ »

Au-delà des trois sujets phares que constituent le Moyen-Orient, les développements de la politique américaine sous Donald Trump et la guerre en Ukraine, d'autres thèmes sont évoqués moins fréquemment – voire à la marge – par les députés du RN. Comme expliqué dans la partie méthodologique du début de ce texte, cette marginalisation n'est pas

85. J. Bovet, Commission des Affaires étrangères, 12 février 2025.

86. J. Dessigny, Commission des Affaires européennes, 1^{er} juillet 2025.

87. M. Guiniot, Commission des Affaires étrangères, 14 janvier 2026.

88. G. Bigot, Commission des Affaires européennes, 7 janvier 2026

nécessairement due à un désintérêt du RN, puisque ce dernier n'est pas maître de l'ordre du jour des commissions parlementaires. Il nous paraît important de ne pas faire l'impasse sur certains de ces thèmes dans la présente étude, même si chacun d'entre eux ne sera évoqué que brièvement.

Chine : d'une dépendance l'autre

Le sujet de la Chine a été directement évoqué lors d'une séance de la commission des Affaires européennes de juin 2025 consacrée à la présentation d'un rapport d'information sur « les relations entre l'Union européenne et la Chine », rédigé par Sophia Chikirou de La France insoumise. À cette occasion, la députée RN Sylvie Josserand a dénoncé⁸⁹ les « failles majeures » d'un rapport d'une « bienveillance inquiétante » à l'égard de Pékin. Elle a condamné le manque de prise en compte des « pratiques de *dumping* massif, [des] subventions publiques, et [des] transferts forcés de technologie orchestrés par Pékin », ainsi que l'absence de mention du soutien de la Chine aux mouvements indépendantistes en Nouvelle-Calédonie. Elle a conclu son intervention par une question rhétorique : « Comment expliquez-vous que tout en mentionnant la vassalisation de Washington, vous restiez silencieuse sur le danger d'une vassalisation vis-à-vis de Pékin ? Changer de maître n'est pas gagner sa liberté. »

La question chinoise a également été mentionnée, incidemment, en commission des Affaires étrangères, à l'occasion d'une audition de l'ambassadeur d'Allemagne en France. Là encore, une position de méfiance à l'égard de Pékin a été exprimée. S'inquiétant pour l'avenir de l'industrie européenne, Jorys Bovet a déclaré : « Nous sommes opposés aux véhicules 100 % électriques, qui mettent en péril des centaines de milliers d'emplois, tant en France qu'en Allemagne, qui voient le savoir-faire de nos équipementiers automobiles s'effacer et qui ne font qu'accroître notre dépendance à l'égard des métaux rares, notamment vis-à-vis de la Chine⁹⁰. » Dans la même lignée, lors d'une séance de la commission des Affaires européennes consacrée à la « suspension temporaire du Pacte vert européen », Guillaume Bigot a souligné la domination de la Chine dans le domaine des énergies renouvelables, tirant la conclusion suivante : « Mobiliser de l'argent public pour acheter des véhicules chinois, des panneaux photovoltaïques chinois, des éoliennes chinoises ou mobiliser de l'argent public pour construire des *giga factories* de batteries, alors que notre énergie est deux à trois fois plus chère qu'ailleurs, est une très mauvaise idée pour l'économie, pour le pouvoir d'achat de nos compatriotes et évidemment pour la planète⁹¹. »

89. S. Josserand, Commission des Affaires européennes, 17 juin 2025.

90. J. Bovet, Commission des Affaires étrangères, 28 mai 2025.

91. G. Bigot, Commission des Affaires européennes, 14 mai 2025.

Afrique : un symptôme du déclin de la France

L'Afrique est peu évoquée dans les documents que nous avons analysés. Cette absence relative est due au changement de cycle stratégique intervenu en 2021-2022 avec la fin de la « guerre globale contre le terrorisme » et le début de la guerre en Ukraine. Pour les armées françaises, ce changement s'est traduit par une bascule du « flanc Sud » vers le « flanc Est⁹² ». Bien que le corpus étudié démarre à la mi-2024 – soit près de deux ans après la fin de l'opération Barkhane – il arrive que les députés du RN reviennent sur les conditions du départ des troupes françaises du Sahel. Catherine Rimbart, de la commission de la Défense nationale et des Forces armées, résume sa vision en une formule cinglante : « La France est en train de se faire éjecter du continent [africain] », avant d'ajouter : « Des bases permanentes ferment ; le Tchad a rompu ses relations de défense avec la France⁹³. » La députée rappelle alors un déplacement de Marine Le Pen dans ce pays sahélien – où elle a été reçue par Mahamat Idriss Déby Itno – et estime que le RN, s'il avait été au pouvoir, aurait pu éviter une telle rupture : « Marine Le Pen, a constaté, lors de sa rencontre avec le président tchadien, qu'il n'y avait aucune hostilité de principe envers la France. Nos partenaires africains entendent simplement être traités dans le respect de leur souveraineté. »

L'Afrique apparaît également dans les débats des commissions parlementaires lorsqu'il est question d'immigration. Par exemple, Kevin Pfeffer est intervenu en commission des Affaires étrangères pour exiger un meilleur contrôle des visas accordés aux ressortissants africains⁹⁴. Quant à Laurent Jacobelli, il a dénoncé en commission de la Défense nationale « la submersion migratoire orchestrée par les Comores à Mayotte⁹⁵ ».

Critique de la politique française d'aide au développement

Un autre député du RN, Guillaume Bigot, a fait le lien entre l'immigration irrégulière à Mayotte et la politique française d'aide au développement⁹⁶ : « En réaction à la crise migratoire déclenchée en 2018 par le président Azali Assoumani, le Président de la République a invité les autorités comoriennes à mieux contrôler leurs frontières et le départ de leurs ressortissants, en échange d'une aide au développement. Ce n'était ni

92. É. Tenenbaum et A. Zima, « Retour à l'Est : la France, la menace russe et la défense du "flanc Est" de l'Europe », *Focus stratégique*, n° 119, Ifri, juin 2024.

93. C. Rimbart, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 19 mars 2025.

94. K. Pfeffer, Commission des Affaires étrangères, 15 avril 2026.

95. L. Jacobelli, Commission de la Défense nationale et des Forces armées, 12 mars 2025.

96. G. Bigot, Commission des Affaires étrangères, 5 novembre 2024.

univoque ni simpliste, mais ce système est un véritable piège : aujourd'hui, les autorités comoriennes menacent de lever les freins à l'immigration illégale si nous arrêtons notre aide au développement. Donc non seulement l'aide publique au développement n'a pas du tout tari les flux d'immigration illégale, qui sont comparables à ce qu'ils étaient avant la crise migratoire, mais, en plus, elle se retourne contre nous. »

De manière plus générale, l'aide publique au développement fait l'objet de critiques récurrentes de la part des députés du RN. Ces critiques ne sont d'ailleurs pas sans rappeler celles qui avaient cours au Royaume-Uni avant la suppression par Boris Johnson du Department for International Development (DfID) et aux États-Unis avant la fin annoncée par Donald Trump de l'United States Agency for International Development (USAID). L'Agence française de développement (AFD) est ainsi spécifiquement prise pour cible. Il lui est reproché d'être « un gouffre financier ne produisant pas d'effets tangibles en faveur des intérêts français⁹⁷ ». L'AFD est accusée pêle-mêle de soutenir des associations islamistes⁹⁸, de financer des actions dans la bande de Gaza, de développer des projets promouvant l'égalité des genres, ou encore d'octroyer des aides à la Chine, alors que celle-ci a un taux de croissance bien plus élevé que celui de la France⁹⁹.

Face aux attaques de l'extrême droite – Reconquête ayant également tiré à boulets rouges sur l'AFD – Rémy Rioux, alors directeur général de l'Agence, est intervenu sur Sud Radio pour dénoncer des simplifications et des contre-vérités. Il a notamment rappelé que l'AFD était une banque de développement et que 85 % de ses activités étaient « des prêts et pas des dons¹⁰⁰ ». Dans le cas spécifique de la Chine, il a précisé que l'AFD finançait des projets sous forme de prêts à 5 % et gagnait donc de l'argent.

97. N. Dragon, Commission des Affaires étrangères, 8 avril 2026.

98. M. Hamelet, Commission des Affaires étrangères, 8 avril 2026.

99. M. Guinot, Commission des affaires étrangères, 5 novembre 2024

100. Interview de R. Rioux par Jean-Jacques Bourdin, Sud Radio, 21 février 2025.

Conclusion

L'examen des débats des commissions des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Défense nationale et des Forces armées permet de tirer quelques enseignements sur les positions internationales du RN.

Avant d'évoquer le fond, une remarque de forme s'impose : les parlementaires du mouvement d'extrême droite font globalement preuve de cohérence et de retenue. Comme l'explique un haut cadre du parti, cette posture a trait à une prise de conscience des devoirs liés à des responsabilités importantes, mais elle relève aussi d'une stratégie : apparaître comme le parti de l'ordre face à La France insoumise qui représenterait le « parti du chaos¹⁰¹ ». Ce cadre ajoute que lors des réunions du groupe RN est parfois rappelé le concept de « caporal stratégique » : une erreur commise à un niveau relativement bas peut avoir de graves répercussions à un plus haut niveau. Il s'agit donc de « se tenir » et d'éviter de « se faire plaisir » en prononçant des phrases à l'emporte-pièce. Le RN veut prévenir la répétition d'un incident qui avait eu lieu en 2022 : le député Grégoire de Fournas avait été exclu temporairement de l'Assemblée nationale pour des propos à connotation raciste tenus dans l'hémicycle.

Sur le fond, la défense de la souveraineté de la France et des intérêts des Français apparaît comme le fil directeur des interventions des députés du RN. Ces derniers esquissent les contours d'une politique étrangère souverainiste au contenu encore flou. Quelques points précis peuvent néanmoins être anticipés : contrôle accru des frontières impliquant de réviser l'accord de Schengen ; durcissement de la politique migratoire amenant à un bras de fer avec certains pays d'origine ou de transit ; affirmation de la primauté du droit national sur le droit européen ; renforcement du budget des armées françaises ; remise en cause des avancées de l'Europe de la Défense ; baisse de l'aide publique au développement, etc. Des mesures concrètes apparaissent au fil des débats, comme la suppression possible de l'OFII ou la diminution substantielle des crédits de l'AFD.

Cette posture souverainiste et « patriote » conduirait immanquablement à des situations de crise avec certains acteurs, à commencer par l'UE. Si le RN n'entend plus sortir de l'Union, il compte entrer dans une logique de rapport de force avec Bruxelles et transformer l'UE de l'intérieur. Jordan Bardella a déjà prévenu qu'il envisageait de

101. Entretien avec un cadre du Rassemblement national, septembre 2026.

diviser par deux la contribution française au budget de l'Union¹⁰². Par ailleurs, le RN n'entend pas se laisser entraver par des règles décidées dans les instances européennes. Le principe de l'application directe des règlements serait sans doute rapidement remis en cause, tout comme la transposition de certaines directives. Les condamnations de la France par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et la Cour européenne des droits de l'homme – qui dépend du Conseil de l'Europe à Strasbourg – seraient certainement ignorées.

Autre acteur avec lequel une crise paraîtrait difficilement évitable : l'Allemagne. C'est en tout cas ce que laisse présager le caractère acerbe des remarques de plusieurs députés à l'égard de Berlin. Il est difficile de prévoir la forme que pourrait prendre une telle crise. Le déclencheur pourrait avoir trait aux questions budgétaires : les décideurs allemands ne manquent pas de critiquer leurs homologues français pour leur manque de rigueur, qui se traduit par une dette publique approchant la barre des 120 % du produit intérieur brut. Or, la victoire d'un parti de rupture comme le RN ne manquerait pas de faire monter les taux d'emprunt de la France et de creuser l'écart de taux (le « *spread* ») avec l'Allemagne.

Une crise serait également prévisible avec l'Algérie. Si le RN arrivait au pouvoir, il chercherait à expulser en masse les personnes en situation irrégulière, notamment celles faisant déjà l'objet d'une OQTF. Le pays d'origine le plus représenté parmi les étrangers interpellés en situation irrégulière est l'Algérie¹⁰³. Pour forcer Alger à émettre des laissez-passer consulaires, les députés suggèrent d'utiliser le levier de la limitation des visas accordés aux Algériens. Par ailleurs, ils affirment leur volonté de dénoncer l'accord bilatéral de décembre 1968 régissant la circulation, l'emploi et le séjour des ressortissants algériens en France.

Comment se dérouleraient de telles crises ? Nul ne le sait, pas même les députés du RN. Ce qui est sûr, c'est que les différents acteurs concernés ne manqueraient pas de réagir et que les dynamiques d'escalade ne sont jamais simples à contrôler.

Sur les grands dossiers d'actualité, les interventions des députés laissent entrevoir des changements majeurs. C'est le cas notamment sur la guerre en Ukraine. Si les parlementaires du RN adoptent une position de principe de soutien aux Ukrainiens, ils l'accompagnent de réserves importantes qui reviendraient à tarir l'aide à Kiev. Ils n'appellent pas explicitement à « couper le robinet¹⁰⁴ » – pour reprendre une expression

102. « Présidentielle 2027 : Bardella prêt à en découdre sur la contribution française au budget européen », *Les Échos*, 15 juin 2026.

103. « Les éloignements d'étrangers en situation irrégulière en 2025 : une dynamique ascendante », Direction générale des étrangers en France, disponible sur : www.immigration.interieur.gouv.fr [consulté le 16 septembre 2026].

104. « “Couper le robinet à l'Ukraine” : le ton est monté entre Édouard Philippe et Marine Le Pen au sujet de l'aide à Kiev », *Le Monde* et AFP, 4 septembre 2026.

récente du vice-président du parti, Louis Aliot –, mais leurs positions pourraient aisément évoluer en ce sens. Par ailleurs, on peut également anticiper une volonté d'alléger les sanctions à l'égard de la Russie, en particulier dans le domaine de l'énergie : les députés critiquent l'effet boomerang des sanctions et veulent trouver des moyens d'alléger la facture énergétique des Français.

Ce point appelle une remarque plus générale. Les interventions des parlementaires du RN font apparaître un lien fort entre politique intérieure et politique étrangère, ce qui – soit dit en passant – est identifié par certains universitaires comme l'une des caractéristiques des politiques étrangères populistes¹⁰⁵. La guerre au Moyen-Orient est, elle aussi, vue à travers le prisme de l'énergie, ainsi que celui de l'islamisme et de l'immigration. Le RN se présente en quelque sorte comme un bouclier apte à protéger les Français des dangers venus de l'extérieur.

Mais au-delà de cette posture défensive, il veut aussi redonner une voix forte à la France dans le concert des nations. Les élus du RN décrivent un pays en plein déclin, perdant ses capacités d'action et même son indépendance. Ils en appellent à un sursaut national et aiment à se référer au général de Gaulle. Le premier président de la V^e République est en effet la personnalité historique la plus citée par les députés du parti de Marine Le Pen – ce que certains observateurs dénoncent comme une « stratégie de captation d'héritage¹⁰⁶ » ou une tactique de « dédiabolisation¹⁰⁷ ». Qu'il s'agisse d'une référence sincère ou d'un artifice politique, un constat s'impose : la France de 2026 n'est pas celle de 1958, et le monde d'aujourd'hui n'est pas celui d'il y a 70 ans. Les rêves de grandeur et de puissance risquent de se heurter à la réalité des capacités de la France et à la complexité d'un monde où se mêlent antagonismes et interdépendances. « La proportion rompue entre les moyens et le but, les combinaisons du génie sont vaines », disait le Général¹⁰⁸.

105. S. Destradi, « Qu'est-ce qu'une politique étrangère populiste ? », *Politique étrangère*, vol. 89, n° 2, Ifri, été 2024, p. 49-60. Sandra Destradi explique plus spécifiquement que « les populistes au pouvoir se servent des thématiques de politique étrangère pour mobiliser un soutien politique au niveau national ».

106. J. Hayoun, « L'extrême droite française a voué une détestation tenace au général de Gaulle ; aujourd'hui, elle pourrait réussir sa stratégie de captation d'héritage », *Le Monde*, 16 août 2026.

107. L. Soullier, « Dans un long texte, Marine Le Pen revendique l'héritage du général de Gaulle », *Le Monde*, 3 juin 2020.

108. Cette phrase, attribuée à Charles de Gaulle, est citée par André Malraux dans *Les Chênes qu'on abat*, Paris, Gallimard, 1971. Voir aussi : A. Malraux, *Œuvres complètes*, vol. III, Paris, Gallimard, 1996, p. 613.

Annexes

Liste des députés RN dans les commissions des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Défense nationale et des Forces armées.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Nom	Date et lieu de naissance	Circonscription	Profession
M. Michel Guiniot	Né le 29 novembre 1954 à Chauny (Aisne, 02)	Oise (6 ^e circonscription)	Ancien cadre Ancien artisan-commerçant
M. Franck Allisio	Né le 4 août 1980 à Marseille (Bouches-du-Rhône, 13)	Bouches-du-Rhône (12 ^e circonscription)	Profession libérale Conseiller en communication
M. Romain Baubry	Né le 28 janvier 1989 à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime, 76)	Bouches-du-Rhône (15 ^e circonscription)	Policier, gendarme, surveillant pénitentiaire
M. Guillaume Bigot	Né le 14 novembre 1969 à Paris	Territoire de Belfort (2 ^e circonscription)	Éditorialiste politique, directeur d'une école de commerce
M. Jorys Bovet	Né le 30 mars 1993 à Saint-Martin-d'Hères (Isère, 38)	Allier (2 ^e circonscription)	Chauffeur-livreur
M. Jérôme Buisson	Né le 15 janvier 1973 à Roanne (Loire, 42)	Ain (4 ^e circonscription)	Professeur d'italien
M. Sébastien Chenu	Né le 13 avril 1973 à Beauvais (Oise, 60)	Nord (19 ^e circonscription)	Conseiller en communication
M. Marc de Fleurian	Né le 7 février 1989 à Ploemeur (Morbihan, 56)	Pas-de-Calais (7 ^e circonscription)	Cadre de la fonction publique
M. Nicolas Dragon	Né le 19 avril 1977 à Laon (Aisne, 02)	Aisne (1 ^{re} circonscription)	Profession libérale (conseiller en communication et relations publiques)
Mme Marine Hamelet	Née le 13 juillet 1967 à Savigny-sur-Orge (Essonne, 91)	Tarn-et-Garonne (2 ^e circonscription)	Commerciale Assistante maternelle
Mme Sylvie Josserand	Née le 23 août 1968 à Mâcon (Saône-et-Loire, 71)	Gard (6 ^e circonscription)	Avocate barreau de Nîmes, enseignante à l'université de Nîmes
Mme Marine Le Pen	Née le 5 août 1968 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine, 92)	Pas-de-Calais (11 ^e circonscription)	Avocate
Mme Yaël Ménaché	Née le 12 mai 1985 à Péronne (Somme, 80)	Somme (5 ^e circonscription)	Commerciale
M. Kévin Pfeffer	Né le 9 juillet 1990 à Forbach (Moselle, 57)	Moselle (6 ^e circonscription)	Permanent politique
Mme Laurence Robert-Dehault	Née le 17 janvier 1964 à Saint-Dizier (Haute-Marne, 52)	Haute-Marne (2 ^e circonscription)	Hypnothérapeute libérale

COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Nom	Date et lieu de naissance	Circonscription	Profession
Mme Manon Bouquin	Née le 2 juin 1992 à Évreux (Eure, 27)	Hérault (4 ^e circonscription)	Collaboratrice parlementaire Cadre de la fonction publique
M. Guillaume Bigot	Né le 14 novembre 1969 à Paris	Territoire de Belfort (2 ^e circonscription)	Éditorialiste politique, directeur d'une école de commerce
M. Anthony Boulogne	Né le 8 juin 1993 à Laxou (Meurthe-et-Moselle, 54)	Meurthe-et-Moselle (6 ^e circonscription)	Cadre administratif et commercial d'entreprise
M. Jocelyn Dessigny	Né le 29 juin 1981 à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis, 93)	Aisne (5 ^e circonscription)	Cadre administratif et commercial d'entreprise
M. Nicolas Dragon	Né le 19 avril 1977 (Laon, 02)	Aisne (1 ^{re} circonscription)	Profession libérale Conseil en relations publiques
M. Jordan Guitton	Né le 30 janvier 1995 à Troyes (Aube, 10)	Aube (1 ^{re} circonscription)	Collaborateur parlementaire
Mme Sylvie Josserand	Née le 23 août 1968 à Mâcon (Saône-et-Loire, 71)	Gard (6 ^e circonscription)	Avocate barreau de Nîmes, enseignante à l'université de Nîmes
M. Matthieu Marchio	Né le 8 juin 1993 à Dieppe (Seine-Maritime, 76)	Nord (16 ^e circonscription)	Agent immobilier
Mme Yaël Ménaché	Née le 12 mai 1985 à Péronne (Somme, 80)	Somme (5 ^e circonscription)	Commerciale
M. Stéphane Rambaud	Né le 5 avril 1960 à Alger (Algérie)	Var (3 ^e circonscription)	Retraité de la police nationale
M. Alexandre Sabatou	Né le 18 février 1993 à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne, 94)	Oise (3 ^e circonscription)	Chef de projet des systèmes d'information à la direction générale des douanes

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

Nom	Date et lieu de naissance	Circonscription	Profession
M. Frank Giletti	Né le 1 ^{er} mars 1973 à Évreux (Eure, 27)	Var (6 ^e circonscription)	Fonctionnaire (fonction publique territoriale)
M. Frédéric Boccaletti	Né le 23 novembre 1973 à Martigues (Bouches-du-Rhône, 13)	Var (7 ^e circonscription)	Libraire, puis professionnel de la politique
Mme Caroline Colombier	Née le 22 août 1957 à Autun (Saône-et-Loire, 71)	Charente (3 ^e circonscription)	Avocate
M. José Gonzalez	Né le 28 avril 1943 à Oran (Algérie)	Bouches-du-Rhône (10 ^e circonscription)	Moniteur d'auto-école, Salarié à la Chambre de commerce et d'industrie, Salarié à l'aéroport Marseille-Provence
M. Laurent Jacobelli	Né le 13 octobre 1969 à Thiais (Val-de-Marne, 94)	Moselle (8 ^e circonscription)	Directeur audiovisuel
M. Pascal Jenft	Né le 29 novembre 1966 à Sarreguemines (Moselle, 57)	Moselle (5 ^e circonscription)	Chef d'entreprise
Mme Laure Lavalette	Née le 16 avril 1976 à Talence (Gironde, 33)	Var (2 ^e circonscription)	Pas d'activité professionnelle déclarée
Mme Nadine Lechon	Née le 16 avril 1963 à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde, 33)	Dordogne (1 ^{re} circonscription)	Agricultrice
M. Julien Limongi	Né le 12 février 1996 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône, 13)	Seine-et-Marne (4 ^e circonscription)	Ancien cadre Collaborateur parlementaire
Mme Michèle Martinez	Née le 6 juin 1968 à Perpignan (Pyrénées-Orientales, 66)	Pyrénées-Orientales (4 ^e circonscription)	Clerc d'huissier de justice
M. Nicolas Meizonnet	Né le 22 décembre 1983 à Nîmes (Gard, 30)	Gard (2 ^e circonscription)	Ingénieur en informatique
M. Thibaut Monnier	Né le 24 février 1987 à Belfort (Territoire de Belfort, 90)	Drôme (4 ^e circonscription)	Cadre administratif et commercial d'entreprise
Mme Catherine Rimbart	Née le 13 septembre 1968 à Avignon (Vaucluse, 84)	Vaucluse (5 ^e circonscription)	Auto-entrepreneuse (communication) Collaboratrice parlementaire
M. Romain Tonussi	Né le 9 avril 1996 à Istres (Bouches-du-Rhône, 13)	Bouches-du-Rhône (8 ^e circonscription)	Gestionnaire RH



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org